



*Signataire : Thomas Bruchez*

*Date de dépôt : 31 août 2023*

## **Question écrite**

**Canicule : quelles mesures pour protéger les travailleuses et travailleurs ainsi que les personnes en formation ?**

Durant ce mois d'août, la Suisse a été frappée par une canicule d'une grande violence. Les températures ont atteint jusqu'à 39,3 °C à Genève. Ce genre d'épisodes constitue une grave menace pour la santé et même la vie de la population. Ainsi, en 2022, 60 000 personnes sont mortes en Europe à cause de la chaleur. Or, les épisodes caniculaires vont se multiplier ces prochaines années avec l'aggravement de la crise climatique, c'est donc aujourd'hui qu'il s'agit de prendre des mesures.

Durant ces épisodes caniculaires, les travailleurs et travailleuses sont exposés à des températures extrêmes, en particulier dans des secteurs tels que celui de la construction. Face à cette situation, la directive de l'OCIRT de juin dernier constitue un pas important. Elle ne s'applique toutefois qu'au travail à l'extérieur et une interruption des activités n'intervient qu'en cas de niveau de risque 4.

Il convient donc de se demander s'il serait possible d'introduire un congé canicule généralisé touchant l'ensemble des travailleuses et travailleurs ainsi que les personnes en formation lorsque les températures dépassent les 30 °C, afin d'assurer une réelle protection de la santé de la population.

Le Conseil d'Etat est invité à répondre aux questions suivantes :

- ***Le Conseil d'Etat estime-t-il que les dispositions actuelles sont suffisantes pour protéger les travailleuses et travailleurs ainsi que les personnes en formation en cas de canicule ?***

- *Serait-il possible d'étendre la directive de l'OCRIT ou d'élaborer une directive analogue pour les personnes travaillant ou étudiant à l'intérieur ?*
- *Le Conseil d'Etat pense-t-il que cela serait nécessaire ?*
- *L'introduction d'un congé canicule généralisé lorsque les températures dépassent les 30 °C serait-elle possible ?*
- *Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il sur cette question ?*